

## D. Chong, Collective Action and the Civil Rights Movement

In: Politix. Vol. 6, N°23. Troisième trimestre 1993. pp. 128-131.

---

Citer ce document / Cite this document :

Fillieule Olivier. D. Chong, Collective Action and the Civil Rights Movement. In: Politix. Vol. 6, N°23. Troisième trimestre 1993. pp. 128-131.

doi : 10.3406/polix.1993.1577

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix\\_0295-2319\\_1993\\_num\\_6\\_23\\_1577](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1993_num_6_23_1577)

---

contestant la sévérité des châtements exercés à l'encontre des personnes ayant proféré de «mauvais discours» («les mots ne valent pas la mort»), apparaît une tension entre le discours du for privé, des consciences, et la manifestation de la fidélité au monarque. Comme l'ont montré J. Habermas et R. Kosseleck (*Le règne de la critique*, Paris, Minuit, 1979) pour d'autres espaces sociaux, la micro-histoire des pratiques d'A. Farge permet de signaler ici la constitution, dans d'autres formes et selon des modalités spécifiques, d'un *espace critique intérieur*, né de la dissociation progressive des existences ordinaires et du destin du souverain.

De ce riche parcours dans la critique publique populaire, on pourra regretter qu'A. Farge n'ait pas prolongé la chronologie après la mort de Louis XV, puisque le nombre des «mauvais discours» semble avoir sensiblement régressé à la veille de la Révolution. De même, le souci d'affirmer l'autonomie d'une culture politique populaire l'a sans doute détournée d'une investigation des multiples entreprises de mobilisation et de constitution de l'opinion populaire auxquelles se sont livrés les acteurs en conflit lors des querelles politiques de l'Ancien régime (parlements, jansénistes, jésuites, etc.). A. Farge néglige, par exemple, le rôle des mémoires rédigés par les avocats dans les affaires judiciaires, dont S. Maza et E. Claverie ont montré la très forte diffusion et l'importance qu'ils ont eu dans la mise en forme et l'appropriation d'un discours critique par les populations urbaines (cf. *Ethnologie française*, 22-3, juil.-sept. 1992 et *Annales ESC*, 1, janv.-fév. 1987). Il n'en reste pas moins que cet ouvrage offre de précieux éclairages pour étudier les mille et une manières dont la population parisienne a pu entrer en intelligence avec les événements et faire la démonstration tâtonnante et incertaine de ses capacités à exercer un jugement sur la vie publique.

**Dominique Cardon**

Institut d'études politiques de Paris

**CHONG** (Dennis), *Collective Action and the Civil Rights Movement*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991, 238 pages.

**P**OURQUOI, selon les situations, les individus participent-ils ou s'abstiennent-ils de participer à une action collective ? Depuis la parution de la *Logique de l'action collective* de Mancur Olson, cette question est au centre des débats théoriques qui opposent les sociologues de la mobilisation. D. Chong essaie à son tour d'y répondre dans un ouvrage ambitieux qui, plus qu'une nouvelle histoire du mouvement des droits civiques, rend compte d'un véritable effort d'élaboration théorique. Pour étudier les motivations de la participation aux mouvements revendicatifs à caractère général (*public-spirited collective actions*), l'auteur se place dans une perspective rationnelle classique, enrichie cependant des deux dimensions nouvelles que sont la temporalité et l'environnement, compris comme facteurs déterminants de l'engagement individuel. Par perspective rationnelle, D. Chong considère que toute action intentionnelle est orientée vers un but, seuls les buts individuels ayant par nature une valeur intrinsèque. Dans ces conditions, les biens collectifs (*socially defined goals*) recherchés dans la plupart des actions collectives n'ont de valeur aux yeux des acteurs que s'ils revêtent une valeur instrumentale permettant d'atteindre une visée personnelle. Les biens sociaux ne sont pas recherchés pour ce qu'ils sont mais pour ce qu'ils rapportent, en fonction d'un arbitrage entre coûts et avantages. Le paradoxe de l'action collective se ramène bien au fameux dilemme du prisonnier, la participation de chacun à l'action dépendant de l'anticipation de ce que les autres feront et dans quelle proportion.

Pourtant, dans la lignée des travaux de Festinger (*A Theory of Cognitive Dissonance*, Evanston, III, Row, Peterson & Co, 1957), D. Chong se démarque d'Olson en estimant

que la temporalité et l'environnement dans lesquels se déroule l'interaction sociale sont des variables qui permettent d'expliquer pourquoi, malgré tout, les calculs des acteurs ne débouchent pas toujours sur une défection. Rejetant l'abstraction du dilemme du prisonnier, l'auteur propose un modèle itératif dans lequel les individus ont plus souvent intérêt à participer qu'à faire défection. L'individu étant pris dans un réseau social marqué par une multiplicité d'interactions, le désir de s'attirer ou d'entretenir des amitiés, de maintenir sa réputation et d'éviter l'ostracisme de la part des membres de son groupe le pousseront à participer à l'action collective. Parce que nous dépendons fréquemment des autres pour notre propre bien-être, notre intérêt personnel est souvent payé de retour lorsque nous prenons part à la défense des intérêts collectifs. Les stratégies individuelles doivent s'analyser dans le cadre d'échanges répétés avec les autres membres de la communauté. Dès lors, il est souvent de l'intérêt de chacun de s'engager dans l'action si la défection a pour effet la perte de confiance, l'effritement de la réputation, voire le rejet par le groupe (chapitre 3).

Cette première analyse a le mérite d'insister sur l'importance de la coopération dans l'explication du jeu d'anticipation à l'œuvre dans tout processus d'engagement. D. Chong illustre parfaitement combien les individus pris dans un système d'interaction (c'est-à-dire bénéficiant de relations répétées) font moins souvent défection que les individus isolés dont l'opportunité de jouir des bénéfices expressifs de l'action collective (réputation, amitié, etc.) est des plus réduites. Toutefois, la prise en compte de bénéfices expressifs introduit une contradiction dans le cadre théorique du modèle rationnel, les facteurs de la participation ne s'expliquant plus par un choix instrumental (Fireman (B.), Gamson (W.), «Utilitarian Logic in the Resource Mobilization Perspective», in Zald (M. N.), Mac Carthy (J.), 1979, *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge, Mass Winthrop, 1979). C'est justement à cette critique fondamentale que D. Chong essaie de répondre dans son livre, en démontrant à partir de l'exemple des Droits civiques que la plupart des incitations sociales et psychologiques sont en fait de nature instrumentale, ayant de la valeur non pour elles-mêmes mais pour ce qu'elles permettent d'obtenir. De ce point de vue, les bénéfices expressifs s'inscriraient dans un continuum avec les bénéfices matériels les plus étroits (chapitre 4). Dans le chapitre suivant, l'auteur explique avec force exemples comment ces bénéfices expressifs sont recherchés au terme d'un arbitrage entre bénéfices et coûts, ce qui ne laisserait plus de doute sur l'identité de nature entre les différents types d'incitations. En effet, que l'on participe dans l'espoir de récompenses matérielles ou symboliques, l'engagement dépend toujours des chances de succès de l'action. C'est le succès qui donne sa valeur instrumentale à la participation, comme le suggérait déjà Olson : «Un comportement altruiste sans effet perceptible n'a pas de valeur reconnue. Un homme qui chercherait à retenir la marée avec un seau serait probablement considéré comme un fou plutôt que comme un saint, même par ceux qu'il chercherait à aider».

Le chapitre 5 débouche sur une question centrale de la sociologie de la mobilisation : par quels moyens passe-t-on de la volonté de participation à la mobilisation effective des sympathisants ? Selon D. Chong, l'engagement personnel varie essentiellement en fonction de l'assurance que l'on a de la participation des autres. La question de la participation se ramène alors à un jeu d'assurance (*assurance game*), au sens de Schelling (*Stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986) ou de Elster (*Ulysses and the Sirens*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979) : plutôt que de préférer la défection quelle que soit l'attitude des autres, l'individu choisit, dans la plupart des cas, d'agir en conformité avec le plus grand nombre. Et puisque le jeu d'assurance repose sur le principe de la coopération, un mouvement aura d'autant plus de chances de se développer qu'il s'appuiera sur un réseau pré-existant d'organisations facilitant la communication entre les membres potentiels.

Dans le chapitre 7, l'auteur cherche à bâtir un modèle de l'action collective, à partir de l'analogie avec le jeu d'assurance. Il distingue, classiquement, le comportement des leaders de celui des suiveurs. Se fondant sur les travaux d'autres chercheurs (Popkins (S.), *The Rational Peasant*, Berkley, University of California Press, 1979 ; Obershall (A.),

«Loosely Coupled Collective Conflict : a Theory and an Application», in Kriesberg (L.), dir., *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, 1980 ; Oliver (P.), Marwell (G.), Teixeira (R.), «A Theory of the Critical Mass. Interdependence, Group Heterogeneity, and the Production of Collective Action», *American Journal of Sociology*, 91, 1985), il montre que les premiers ont une importance capitale dans le déclenchement des mouvements, car ils s'engagent dans l'action sans se préoccuper de l'attitude des autres, soit au nom d'impératifs moraux de type kantien (ce qui ne va pas sans une certaine contradiction avec son modèle initial), soit en pariant sur la réussite future et les bénéfices personnels à venir. Mais il enrichit l'analyse en montrant que l'engagement des entrepreneurs politiques dépend aussi, et peut-être d'abord, du niveau disponible d'opportunités entrepreneuriales et du degré de pression de la communauté de référence. De ce point de vue, D. Chong analyse bien le rôle lié des pasteurs noirs dans le mouvement des droits civiques dont l'engagement était contraint par la nécessité de garder leur autorité morale et politique sur les communautés. Là encore, les incitations réputationnelles (*reputational concerns*) sont déterminantes. Quant aux suiveurs, par nature plus amorphes, ils se mobilisent selon deux modalités : soit parce que le mouvement a déjà obtenu un certain succès et prouvé que la participation pouvait être un investissement profitable (*bandwagon effect*), soit parce que, quel que soit le succès, un nombre suffisant de gens a déjà rejoint le mouvement (*contagion effect*). Le problème de l'action collective se pose alors de la façon suivante : pour avoir une chance d'obtenir des concessions des autorités, les mouvements doivent avoir atteint un certain niveau de mobilisation, et, pour atteindre ce niveau, les organisations doivent pouvoir arguer de premiers succès. Dans la dynamique des processus de mobilisation, chaque mouvement invente des solutions plus ou moins heureuses à ce problème épineux. D. Chong montre bien, par exemple, comment les organisateurs du mouvement des Droits civiques surent transformer stratégiquement les représentations que les sympathisants se faisaient de la situation en la présentant à leur avantage. De ce point de vue, la référence aux succès de mouvements similaires dans le passé, la manipulation des chiffres d'adhésion à une organisation ou le gonflement des chiffres de participation à une manifestation font partie de ce travail de manipulation des perceptions. A cela, il faut ajouter les effets de l'attitude des autorités, soit que la répression, trop forte, provoque un regain de mobilisation (cf. par exemple le mouvement de décembre 1986), soit que l'octroi de concessions attise l'espoir et donc accroisse le niveau de mobilisation (Mac Adam (D.), «Recruitment to High-Risk Activism : The Case of Freedom Summer», *American Journal of Sociology*, 92, 1988).

En définitive, le modèle de l'auteur n'est pas très éloigné — il le reconnaît d'ailleurs lui-même — de celui d'Oberschall qui opère la même distinction entre leaders et suiveurs et leur attribue à peu près les mêmes types de motivations. Cependant, le travail de D. Chong reste original en ce qu'il s'inscrit entièrement dans un cadre cohérent, celui de l'action rationnelle et de la théorie des jeux, tout en montrant les limites d'un modèle uniquement fondé sur l'analogie économique. Ce faisant, il cherche à répondre argument par argument aux critiques adressées à ce cadre théorique depuis plusieurs années maintenant. Cet effort de renouvellement donne lieu à de subtils développements sur la nature matérielle des incitations expressives (sociales et psychologiques) et une analyse très fine, dans laquelle l'auteur n'hésite pas à utiliser les acquis de la psychologie sociale, des satisfactions personnelles que chacun retire de la participation à l'action collective. Du coup, il nous livre une lecture passionnante du mouvement pour les Droits civiques qui vient utilement compléter les analyses d'Oberschall (*Social Conflicts and Social Movements*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 1973) et de Mac Adam (*Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, The University of Chicago Press, 1982). Pourtant ce livre ne semble pas tenir toutes ses promesses et ne parvient pas réellement à pallier les carences du paradigme rationnel de l'action collective. D'abord, si l'auteur n'est pas tout à fait convaincant dans son effort pour placer tous les types d'incitations sur un continuum de motivations instrumentales, c'est que, comme ses prédécesseurs il ne parvient pas à en donner une définition satisfaisante. Là encore, la notion d'incitation, centrale dans le modèle, repose fondamentalement sur une tautologie : tout ce qui sert à

l'action est considéré comme une ressource (Filleule (O.), Pechu (C.), *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993). Plus fondamentalement, ensuite, la réponse que D. Chong apporte à la question du passage de la mobilisation individuelle à l'action collective se heurte aux mêmes problèmes que rencontrèrent ses aînés. La distinction entre acteurs de la base — agissant pour l'obtention de biens matériels — et entrepreneurs politiques, ne résoud par le problème de savoir pourquoi certains individus deviennent entrepreneurs politiques. De ce point de vue, la référence à un impératif kantien s'imposant à certains et non aux autres est théoriquement assez faible. Plus convaincants sont les développements sur l'importance de la coopération dans le jeu d'assurance et donc, sur le rôle des organisations pré-existantes.

**Olivier Filleule**

Institut d'études politiques de Paris

**SAINT MARTIN** (Monique de), *L'espace de la noblesse*, Paris, A.-M. Métailié, 1993, 326 pages.

**Q**U'EST-CE QUE LA NOBLESSE ? Ce fut un ordre juridiquement privilégié dans une société d'ordres. Le présent suffit cependant à limiter la portée de cette réponse historique. «La noblesse n'existe plus» commence M. de Saint Martin qui rapporte ainsi une affirmation de ses descendants. Noblesse ou bien seulement descendants de celle-ci ? L'auteur alterne les deux désignations. Puisque quelque chose de la noblesse demeure au moins à travers ses héritiers, peut-elle être autre chose qu'un reliquat, une espèce de groupe fossile, un attribut symbolique prestigieux ? Premier paradoxe : un ordre peut subsister dans une société où les différences statutaires ont été abolies, en somme dans une société de classes où ce qui constituait le fondement de son existence a disparu. En France même, la Révolution n'avait pas entraîné la disparition de ce groupe social qui a continué à réaffirmer ses différences, ses valeurs communes et à se perpétuer par tout un ensemble d'écarts distinctifs. Le fait avait déjà été souligné. La thèse de la persistance, développée notamment par Arno Mayer (*La persistance de l'Ancien Régime*, Paris, Flammarion, 1983) et conçue comme une manifestation de la survivance de l'Ancien Régime, en faisait un mécanisme inertiel. La noblesse européenne aurait largement conservé sa position dominante jusqu'au début de ce siècle selon une sorte de loi de pesanteur de la domination. Tout en corrigeant la vision résiduelle de la place de la noblesse, en étendant dans la longue durée la trajectoire d'un groupe social, cela ne démentait pas l'image d'un groupe subissant nécessairement son destin, suivant sa pente quasi-naturelle. En somme, la noblesse semble durer sans ses membres, ceux-ci paraissant condamnés à participer au devenir du groupe, absorbés dans un mouvement collectif inexorable. Or, la noblesse, ce sont aussi des nobles qui se sentent nobles, vivent, agissent comme tels et contribuent à la trajectoire de leur groupe.

Sur ce point, l'ouvrage de M. de Saint Martin apporte une réflexion nouvelle : la noblesse ne perdure pas par inertie mais par des stratégies de reproduction sociale. L'étude des types de ressources ou espèces de capital mises en œuvre par les descendants de la noblesse permettent d'accéder au processus par lesquels les hommes font leur propre histoire, c'est-à-dire aussi celle de leur groupe social. En appréhendant la noblesse sous l'angle d'un espace social dont les membres se pensent différents parce qu'ils travaillent à maintenir la croyance en des différences, l'auteur reprend et applique des schèmes d'analyse des groupes sociaux que Pierre Bourdieu avait notamment développés dans *La distinction* (Paris, Minuit, 1979).

Nouveau paradoxe : à bien des égards, on aurait du mal à repérer un groupe social qui soit aussi proche d'une définition orthodoxe de la classe sociale couramment assimilée à la conception marxiste. Il est en effet significatif de constater à quel point «l'agir et le